

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : E603-AE1 hebro®chaast 2000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant spécial

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : hebro chemie- ZN der Rockwood Specialties Group
GmbH
Rostocker Str. 40
41199 Mönchengladbach

Personne de contact : Wolfgang Schaffers
Téléphone : +49 (0) 2166 6009-0
Téléfax : +49 (0) 2166 6009-99

Personne à contacter concernant la sécurité produit : Abteilung Produktsicherheit
Téléphone : +49(0)2166 6009-176
Adresse e-mail : wolfgang.schaffers@chemetall.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

: Giftinformationszentrum Erfurt:
+49 (0) 361 730 730

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (67/548/CEE)

Information supplémentaire : Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Ne pas percer ou brûler même après usage.
Conserver hors de la portée des enfants.

2.3 Autres dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nature chimique : Préparation au base de hydrocarbures à haute point d'ébullition, épaississeurs, additives anti-oxidation, additives protection de la corrosion et poudre de cuivre.

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation : Porter à l'air frais.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Symptômes : Nausée
Vomissements
Diarrhée

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un incendie peut dégager:
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
dioxyde de soufre (toxique).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Se conformer aux réglementations pour l'eau.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 40°C.

Précautions pour le stockage en commun : non requis

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Lubrifiant spécial

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : non requis
- Protection des mains : non requis
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Protection de la peau et du corps : non requis
- Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Suivre le protocole de protection de la peau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : pâte aérosol
- Couleur : cuivre
- Odeur : caractéristique
- Point d'éclair : env. 200 °C
Méthode: ISO 2592
- Température d'auto-inflammabilité : > 350 °C
- pH : Non applicable
- Point de goutte : > 180 °C
- Point/intervalle d'ébullition : > 360 °C
- Densité : 0,9 g/cm³
à 20 °C
Méthode: DIN 51757

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Hydrosolubilité : insoluble

9.2 Autres informations

Explosibilité : Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Produit stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Fumée
Oxydes d'azote (NO_x)
dioxyde de soufre (toxique).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Peut irriter les yeux et la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Remarques : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

Information supplémen- taire

: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique sup- : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

plémentaire

égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Emballages : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
- Emballages contaminés : Eliminer conformément aux réglementations locales.
- Code des déchets : 120112 déchets de cires et graisses

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

- Numéro ONU : 1950
Nom d'expédition des Nations unies : AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport : 2
Code de classification : 5A
Quantité limitée emballage intérieur : 1,00 L
Quantité maximale : 30,00 KG
Étiquettes : 2.2
Code de restriction en tunnels : (E)
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

- Numéro ONU : 1950
Description des marchandises : Aerosols, non-flammable
Classe : 2.2
Étiquettes : 2.2

IATA_C

- Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instruction d'emballage (LQ) : Y203

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Quantité maximale : 150,00 KG
Dangereux pour l'environnement : non

IATA_P

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
Instruction d' emballage (LQ) : Y203
Quantité maximale : 75,00 KG
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Numéro ONU : 1950
Description des marchandises : AEROSOLS
Classe : 2.2
Étiquettes : 2.2
No EMS Numéro 1 : F-D
No EMS Numéro 2 : S-U
Polluant marin : non

Shaded from sources of heat.

"IMDG-Code segregation group not applicable".

RID

Numéro ONU : 1950
Description des marchandises : AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport : 2
Code de classification : 5A
Numéro d'identification du danger : 20
Étiquettes : 2.2
Quantité limitée emballage intérieur : 1,00 L
Quantité maximale : 30,00 KG

Dangereux pour l'environnement : non

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

E603-AE1 hebro®chaast 2000

Version: 1.12

Date de révision 20.03.2015

Date d'impression 21.03.2015

Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006